

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

LE TER

Département du MORBIHAN (56) / Commune de PLOEMEUR (56270)

Texte juridique de référence : Décret 2172 du 18 novembre 1854

Limite	Observations
Barrage dit du « Moulin Neuf »	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Le Moulin Neuf mentionné sur Scan 25 IGN (mais absent sur Scan Littoral ?). Numérisation côté aval du barrage à proximité du lieu-dit « Le Moulin Neuf » à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :

